



LE FSE, UN VERITABLE LEVIER POUR L'EMPLOI ET L'INCLUSION SOCIALE

Le Fonds Social Européen participe à la mise en œuvre de la politique de cohésion sociale de l'Union Européenne.

Son action est essentiellement de donner aux hommes et aux femmes les compétences nécessaires pour accéder ou rester dans l'emploi, changer d'activité ou créer son activité. Les publics ciblés par le FSE sont les plus vulnérables face à l'emploi.

Ce programme qui couvre la période 2014-2020 dispose d'une enveloppe de

119 706536 €

dont la gestion est partagée entre l'Etat, sur le champ de l'emploi et du décrochage scolaire, et la collectivité territoriale de Martinique (CTM) sur le champ de l'inclusion.

PROGRAMMATION

En 2020, l'Europe a soutenu 44 nouveaux projets

156 M€ ont été programmées depuis le démarrage du PO, ce qui représente 130% de l'enveloppe globale.

68 M€ de FSE ont été mobilisés en 2020 soit :

- ❖ **10,8 M€** pour la qualification et l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi et particulièrement des jeunes, des femmes et des seniors,
- ❖ **0,5 M€** pour accompagner les chefs d'entreprises des TPE/PME et les salariés lors des mutations économiques,
- ❖ **2,7 M€** pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté notamment les bénéficiaires de revenus de solidarité active,
- ❖ **8,9 M€** pour la professionnalisation des personnels des établissements sanitaires et sociaux,
- ❖ **45,1 M€** pour lutter contre les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

REALISATION

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a fortement impacté la mise en œuvre du programme opérationnel en 2020. En effet, le secteur de la formation, de l'insertion, de l'accompagnement vers l'emploi est particulièrement touché.

En s'appuyant sur les règlements européens pour une initiative d'investissement en réponse au coronavirus (CRII), l'Etat et la CTM ont lancé 3 appels à projet pour :

- l'équipement des systèmes de santé et la préservation de l'accessibilité des soins,
- le renforcement des moyens humains des services de santé,
- la préservation du lien social à travers la communication sur les effets du COVID-19.

montant FSE de 45,1 M€

Le processus de simplification est bien utilisé par les bénéficiaires et gestionnaires car toutes les opérations programmées ont recours à une option de coût simplifié, majoritairement (80%) au taux forfaitaire 15%.

La délégation de gestion

L'autorité de gestion Etat a confié la gestion de l'Axe 3 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté - et une partie de l'axe 5 - assistance technique - à la Collectivité Territoriale de Martinique, en qualité d'Organisme Intermédiaire.

Le montant délégué à la collectivité est de 61 450 131 €.

Deux subventions globales ont été conventionnées dans ce cadre.

Globalement avec 76 dossiers programmés pour un montant FSE cumulé de 107 M€, soit 175% de l'enveloppe dédiée, les subventions globales connaissent un avancement très satisfaisant.

Le taux de certification est de 30% du montant programmé soit 21,4 M€ de dépenses cumulées certifiées en 2020.

65 bilans d'exécution ont fait l'objet d'un contrôle de service fait depuis le démarrage du programme.

Le montant de dépenses déclarées à la Commission Européenne au 31 décembre 2020 est de 57 M€ dont 33 M€ de FSE, permettant ainsi à l'Etat d'atteindre son objectif annuel de dépenses et de conserver la totalité des crédits pour le financement d'opérations au profit de la population martiniquaise.

Ces données sont issues d'opérations mises en œuvre totalement ou partiellement (57% des dossiers traités ont présenté un bilan final).

FOCUS SUR LES PARTICIPANTS

Une mise en œuvre qui bénéficie à 19400 participants comprenant :

- ❖ Une majorité des participants (60%) sont demandeurs d'emploi dont 25% des demandeurs d'emploi de longue durée,
- ❖ 33% sont des bénéficiaires des minima sociaux,
- ❖ 21% sont des inactifs (ni en emploi, ni en recherche active d'emploi ou indisponible pour travailler immédiatement),
- ❖ La moitié (50%) sont des femmes,
- ❖ 36% sont des jeunes de moins de 25 ans,
- ❖ 13% ont plus de 54 ans,
- ❖ 52% ont le niveau du 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau CITE 0-2)

Sur les 16435 participants sortis des opérations :

- ❖ 35% accèdent à un emploi (aidé, temporaire, activité indépendante, CDI ou CDD de plus de 6 mois)
- ❖ 34% sont en recherche d'emploi sans suivre de formation ni d'études,
- ❖ 9% demeurent inactifs c'est-à-dire ni en emploi, ni en formation, ni en recherche d'emploi,
- ❖ 21% accèdent à la formation ou entrent en études.

APPUI AUX PORTEURS DE PROJETS

La stratégie de communication préalablement définie par la cellule appui aux porteurs du département FSE de la DIECCTE a fortement été impactée par la crise sanitaire liée au COVID-19.

L'accompagnement des bénéficiaires a dû être mis en œuvre à distance.

Aussi, une campagne médias (communiqué de presse et spot radio) a permis de sensibiliser un plus grand nombre sur les possibilités de financement offertes par le Fonds Social Européen. De même des actions d'information et d'accompagnement des porteurs de projets se sont réalisées principalement au moyen d'entretiens téléphoniques, de webinaires et par mails.

Une attention particulière est portée sur l'accompagnement des bénéficiaires à la réalisation des bilans d'exécution afin d'améliorer le taux de réalisation du programme.

QUELQUES PROJETS FINANCES EN 2020

L'ANACT propose, en s'appuyant sur l'Aract Martinique, la mise en œuvre du projet «Objectif reprise» visant à apporter un appui individuel ou collectif aux entreprises de moins de 250 salariés pour les aider à adapter et faire évoluer leurs mesures de prévention, leurs pratiques de gestion des RH et d'organisation du travail.

Cout du projet : 252 000 € financé à 100% par le FSE

Pour la prise en charge des malades et suspects du Covid 19, le FSE soutient le service territorial d'incendie et de secours de la Martinique pour l'adaptation de son Plan de continuité d'activité, par la dotation de moyens spécifiques aux interventions COVID 19 et la mise en place de protocoles et formations adaptées pour l'ensemble des 1200 sapeurs-pompiers

Cout du projet : 1 120 516,65 € financé à 100% par le FSE

POLE EMPLOI propose un accompagnement personnalisé et intensif à 2160 seniors, de 50 ans et plus, vers la reprise d'activité, dans l'emploi ou dans le cadre de transition professionnelle. Cet accompagnement intensif sera mis en œuvre par un conseiller dédié à l'accompagnement.

Cout du projet : 1 360 170 € dont 1 020 127,50 de FSE

L'action d'ECO MOBIL consiste à soutenir 40 salariés dans le cadre d'un chantier territorial d'inclusion tournée autour de l'Economie Circulaire, et notamment sur une activité d'une Ressourcerie dédiée à la Collecte, au démantèlement, à la réparation et la vente d'équipements électriques et électroniques à tarif social.

Cout du projet : 1 742 293,15 € dont 1 306 719,86 de FSE



www.martinique.dieccte.gouv.fr et www.europe-martinique.com